

COMMUNIQUE DE PRESSE

## BOIS ENERGIE : SE FORMER POUR SUIVRE LA QUALITE DE LA PLAQUETTE FORESTIERE

*Grand succès pour la formation sur le suivi de la qualité de la plaquette forestière organisée le 21 janvier dernier par les Communes forestières, dans le cadre de l'animation de la Mission régionale bois énergie. Plus d'une vingtaine de participants se sont retrouvés sur la plateforme bois énergie de Lardier-et-Valença, puis à la salle du Prieuré à Ventavon (05), pour une session orientée vers la pratique, rassemblant des maîtres d'ouvrage, des gestionnaires et agents techniques de chaufferies, des producteurs et fournisseurs de bois énergie et des techniciens de chaudières bois. Compte-tenu du nombre important de demandes d'inscriptions, une seconde session de formation est proposée le 20 février prochain.*

Le développement de chaufferies bois et la structuration d'un approvisionnement de qualité sont des objectifs de la Mission Régionale bois énergie qui associe l'Ademe, la Région, la DRAAF et les Communes forestières. Ces partenaires cherchent à valoriser le bois localement tout en développant l'utilisation d'une énergie renouvelable.

Former les maîtres d'ouvrage et les techniciens de chaufferies au suivi qualité de leur combustible et favoriser les échanges entre les différents acteurs du bois énergie sont des points essentiels pour le bon déploiement de cette filière sur nos territoires.

En effet, la qualité du combustible a des conséquences importantes sur le fonctionnement des chaufferies mais aussi sur la qualité de l'air. Poursuivre un développement du bois énergie permettant de relever le double défi des énergies renouvelables et de l'amélioration de la qualité de l'air est donc un enjeu majeur.

Aussi, suite à une sollicitation de nouveaux maîtres d'ouvrage de chaufferie auprès des Communes forestières, cette formation sur le suivi de la qualité de la plaquette forestière a été proposée à l'ensemble des chaufferies en fonctionnement sur les départements des Hautes-Alpes et des Alpes de Haute Provence.

22 maîtres d'ouvrages, gestionnaires et agents techniques de chaufferies, producteurs et fournisseurs ont ainsi pu suivre cette session du 21 janvier dernier, en deux étapes :



Une première partie sur le terrain, sur la plateforme bois énergie de Lardier-et-Valença (05), où les participants ont découvert l'organisation d'une plateforme et pratiqué des tests (test sensoriel, à la sonde, prélèvement pour test en micro-onde et envoi en laboratoire d'analyse) pour évaluer la granulométrie et l'humidité de la plaquette, deux éléments constitutifs de sa qualité.



Crédits photos Communes forestières

La seconde partie de la formation s'est déroulée en salle, au village de Ventavon (05), avec des travaux par groupes : tests à l'aide de micro-ondes pour déterminer l'humidité puis comparaison des résultats à ceux issus des précédentes méthodes. Cette analyse a mis en évidence les intérêts et les limites de chacune de ces méthodes dites instantanées, et a suscité des échanges sur leur utilisation lors des livraisons de combustible en chaufferies.

La question de la conception des installations, leurs entretien et maintenance n'a pas été oubliée : ce sont aussi des paramètres indispensables pour le fonctionnement optimal d'une chaufferie.

Par ailleurs, la Charte qualité bois déchiqueté, mise en place au niveau régional, permet de garantir aux maîtres d'ouvrage une qualité de combustible et de services, et apporte aux fournisseurs de bois déchiqueté signataires un accompagnement dans le suivi de la qualité de leur production.

Cette formation a enfin également été l'occasion d'échanger sur les retours d'expérience et les attentes des différents acteurs de la filière bois énergie.

Les retours positifs et le nombre de demandes conduisent à proposer une prochaine session identique le 20 février 2020 à Lardier-et-Valença (05) et Sisteron (04).

*L'Association des Communes forestières est au service des élus et des acteurs forestiers. Elle œuvre au développement, à la valorisation et à la préservation du patrimoine forestier pour une gestion durable faisant de la forêt des collectivités un élément fort de développement local.*

*Elle anime la Mission Régionale Bois Énergie, financée par l'ADEME, la Direction régionale de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt, et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. La MRBE a pour mission le développement et la structuration de la filière bois énergie en Provence-Alpes-Côte d'Azur, dans l'objectif de valoriser la ressource locale en circuit-court. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site internet : <http://bois-energie.ofme.org>*

Contact presse :

**Isabelle DESMARTIN / Tél. 04 42 65 78 14 / [isabelle.desmartin@communesforestieres.org](mailto:isabelle.desmartin@communesforestieres.org)**

Renseignements complémentaires sur la formation :

**Pascaline BRIEN / Tél. 07 57 51 13 28 / [pascaline.brien@communesforestieres.org](mailto:pascaline.brien@communesforestieres.org)**